

# Journal of Rural and Community Development

## Retour aux Marges : Justice Socio- environnementale et Innovation Sociale pour le Développement Durable des Territoires Ruraux

**Author:** Melissa Moralli

**Citation:**

Moralli, M. (2022). Retour aux marges : justice socio-environnementale et innovation sociale pour le développement durable des territoires ruraux. *The Journal of Rural and Community Development*, 17(2), 1–21.

**Publisher:**

Rural Development Institute, Brandon University.



**BRANDON  
UNIVERSITY**  
Founded 1899

**Editor:**

Dr. Doug Ramsey

**Open Access Policy:**

This journal provides open access to all of its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge. Such access is associated with increased readership and increased citation of an author's work.



# **Back to the Margins: Socio-environmental Justice And Social Innovation for the Sustainable Development of Rural Territories**

**Melissa Moralli**  
University of Bologna  
Bologna, Italy  
[melissa.moralli2@unibo.it](mailto:melissa.moralli2@unibo.it)

## **Abstract**

This contribution aims to understand how socio-environmental justice can be pursued in the development of rural areas. These territories are often characterized by various challenges, such as depopulation, lack of employment opportunities, infrastructures and services. However, these areas also characterized by the emergence of social innovations aimed at promoting a more just, equitable development. This development is based on local collaborations and the potential transformations linked to community dynamism. In order to offer a theoretical reflection on the intersections between socio-environmental justice and social innovations developed in rural areas, the first part of this contribution focuses on the concept of social and environmental justice and on the common conceptual paths between social innovation and sustainable development. The second part of the essay places this reflection in the context of rural areas, and in particular Italian rural areas, and their potential as privileged contexts for the creation of social innovations capable of responding in an innovative way to the principle of social and environmental justice by supporting sustainable local development processes.

**Keywords:** socio-environmental justice, social innovation, local sustainable development, rural area

# Retour aux Marges : Justice Socio- Environnementale et Innovation Sociale pour Le Développement Durable des Territoires Ruraux

Melissa Moralli  
University of Bologna  
Bologna, Italy  
[melissa.moralli2@unibo.it](mailto:melissa.moralli2@unibo.it)

## Résumé

Cette contribution se propose de comprendre comment la justice socio-environnementale peut être poursuivie dans les processus de développement des zones rurales. Ces territoires sont souvent caractérisés par divers défis, tels que le dépeuplement, le manque d'opportunités professionnelles et la pénurie d'infrastructures et de services. Cependant, ces territoires se caractérisent également par l'émergence d'innovations sociales visant à promouvoir un développement local plus juste, plus équitable. Ce développement s'appuie sur des collaborations locales et sur les potentielles transformations liées au dynamisme communautaire. Dans le but d'offrir une réflexion théorique sur les intersections entre la justice socio-environnementale et les innovations sociales visant à développer les milieux ruraux, la première partie de cette contribution se concentre sur le concept de justice sociale et environnementale et sur les modalités qui permettent de tracer des chemins conceptuels communs avec l'innovation sociale et le développement durable. La deuxième partie de l'essai inscrit cette réflexion dans le contexte des zones rurales, en particulier des zones rurales italiennes, et de leur potentiel en tant que contextes privilégiés pour la création d'innovations sociales capables de répondre de manière innovante au principe de justice sociale et environnementale en soutenant le processus de développement local durable.

**Mots clés :** justice socio-environnementale, innovation sociale, développement local durable, territoires ruraux

---

## 1.0 Introduction

Aujourd'hui, les mouvements de justice environnementale et de défense des droits de l'homme se combinent pour devenir une force mondiale de changement social et de démocratisation (Mohai et al., 2009). Des activistes, des universitaires, des organisations de la société civile et des entreprises de l'économie sociale et solidaire du monde entier collaborent pour remettre en cause les situations d'injustices sociales et environnementales, en proposant souvent des solutions durables, alternatives et innovantes aux problèmes sociétaux émergents.

Bien que ce concept ait souvent été associé à des contextes urbains depuis son introduction, cette contribution se propose de comprendre comment la justice sociale et environnementale peut être poursuivie dans le cadre des processus de développement rural. Tout en reconnaissant le caractère spécifique des zones rurales dans le monde et la dépendance de sentier (*path-dependent*) du développement local (Hillier et al., 2004). En effet, ces territoires sont souvent caractérisés par divers défis sociaux, économiques et environnementaux (Perlik

et al., 2019), notamment le dépeuplement, le rétrécissement des secteurs économiques traditionnels, le manque d'emplois, d'infrastructures et de services et la réification culturelle. Cependant, ces territoires se caractérisent également par l'émergence d'innovations sociales visant à promouvoir un développement local plus juste et plus équitable (Moralli & Allegrini, 2020). De telles innovations découlent des capacités créatives des communautés locales et de leur choix de rester dans leur territoire (Teti, 2011), conçu non pas comme une inertie et une résignation passive, mais comme un choix conscient de vivre dans les zones rurales et de contribuer à leur revitalisation. Ce type d'initiatives a suscité un intérêt pour la nécessité de se concentrer sur les communautés locales et leur rôle actif dans un développement juste et durable, où les dimensions sociales et environnementales sont strictement liées. Autrement dit, comme le soutenaient déjà bell hooks<sup>1</sup> (2017/1984), les marges peuvent représenter les nouveaux centres de résistance et de lutte contre les injustices.

Ces initiatives visent à un développement qui considère tous les acteurs impliqués, décliné à travers le concept de justice sociale (Nussbaum, 2002) et environnementale (Mohai et al., 2009), c'est-à-dire un développement prenant en compte l'accès et la redistribution des ressources (Fraser & Honneth, 2003) et des services publics (Alberio & Handfield, 2018), les différents types de participation aux dynamiques locales (Carpentier, 2017) et la reconnaissance réciproque (Taylor, 1997).

En considérant le rôle fondamental des pratiques d'innovation sociale dans les zones rurales, cet article vise à mettre en lumière leur pouvoir de transformation en termes de soutien à des formes équitables et justes de développement local (Rvans et al., 2011; Neumeier, 2017). L'article s'appuie sur un cadre conceptuel qui entrelace la justice sociale et environnementale avec les concepts d'innovation sociale et de durabilité. Dans la deuxième partie de l'article, on réfléchit ensuite au rôle des pratiques socialement innovantes dans le renforcement d'un développement local juste et équitable, basé sur des actions collectives (Klein, 2014). Le premier exemple concerne les coopératives communautaires, et en particulier la coopérative de communauté Briganti di Cerreto située à Cerreto Alpi, dans les Apennins, entre la Toscane et l'Émilie-Romagne. Cette coopérative a décidé de réagir et de combattre l'abandon du village et le manque d'opportunités économiques à travers des processus participatifs capables de renouveler et d'élargir l'accès aux ressources locales. Le deuxième exemple illustre une pratique rurale qui combine le thème de l'accueil des migrants et des demandeurs d'asile avec celui du développement local, en introduisant la coopérative K-Pax, située dans les Alpes italiennes. Ce que propose cet article, c'est donc un renversement de perspective. Au lieu de soutenir une perspective de développement qui se concentre sur les dimensions économique, technologique, culturelle ou physique (les infrastructures), cette contribution suggère que le développement rural équitable et durable devrait partir de la dimension sociale. En particulier, l'article soutient que c'est par une réhabilitation du territoire d'un point de vue social qu'il est possible de favoriser un développement équitable et juste. En ce sens, l'innovation sociale pourrait jouer un rôle décisif dans les politiques de développement visant à recentrer l'attention sur le bien-être social, culturel et environnemental afin de promouvoir une durabilité à long terme.

---

<sup>1</sup> bell hooks, nom créé à partir des noms de la mère et de la grand-mère de cette fameuse autrice Afro-Américaine, emploie des initiales minuscules de manière non conventionnelle afin de concentrer toute l'attention sur ses activités académiques et militantes et non sur sa personne.

## **2.0 Justice Socio-environnementale, Innovation Sociale et Durabilité : Ébauche Théorique**

### **2.1 Justice Sociale et Justice Environnementale : Origines et Nouvelles Perspectives**

Comme le suggérait déjà Harvey en 1973 (2010/1973, p. 97), « le concept de justice sociale n'est pas un concept global dans lequel nous encapsulons notre vision de la bonne société ». <sup>2</sup> En effet, bien que les origines de ce concept se trouvent dans l'Éthique d'Aristote, la justice sociale a été définie de multiples façons par différents chercheurs et disciplines, de la philosophie politique à la psychologie. Les théories utilitaristes et les théories qui lient la justice sociale à l'identité sociale (Tyler & Smith, 1995) étaient parmi les premières à avancer l'idée de mettre ce concept en relation avec les pratiques quotidiennes. Dans *Principles of Social Justice*, Miller (2001) critique la tendance à désencadrer le concept de justice sociale de la dimension pratique, le maintenant plutôt à un niveau purement théorique. De même, dans *Why Social Justice Matters*, Barry (2005) s'aventure dans le domaine de la philosophie politique appliquée en la reliant à l'analyse normative des politiques publiques, en rapprochant la justice sociale aux faits empiriques qui existent dans la réalité sociale. Dans les deux cas, les auteurs soulignent la centralité de la dimension distributive pour définir les situations de justice ou d'injustice. Miller suggère que parallèlement à la protection des libertés libérales traditionnelles, un État juste devrait instaurer et maintenir une égalité approximative des chances et des ressources entre les personnes, tout en offrant des services d'éducation et de santé publiques, de manière à maintenir l'égalité d'accès à ces biens à un niveau élevé de prestation. En plus, l'État devrait également prendre des mesures d'une certaine nature pour garantir qu'un logement de qualité acceptable soit disponible pour tous. Barry (2005) aborde également la question relative à la portée de la justice sociale en termes de ressources à distribuer entre les membres d'une société, en identifiant certaines ressources essentielles telles que le revenu, l'emploi, l'éducation, et la santé (Van Soest, 2001).

L'une des chercheuses qui a le mieux réussi à développer cette perspective en allant au-delà de la question purement distributive est certainement Nancy Fraser. Comme le suggère la philosophe politique :

Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus un deuxième type de revendication de justice sociale dans la "politique de reconnaissance". Ici, l'objectif, dans sa forme la plus plausible, est un monde respectueux de la différence, où l'assimilation aux normes culturelles majoritaires ou dominantes n'est plus le prix à payer. Ce type de revendications a d'ailleurs récemment suscité l'intérêt des philosophes politiques, dont certains cherchent à développer un nouveau paradigme de justice qui place la reconnaissance en son centre. (Fraser, 1998, p. 1)

Selon Fraser (1998), la reconnaissance ne doit pas être comprise comme un accomplissement personnel, comme le soutiennent Honneth (1993/1991) mais comme une question de justice sociale, également liée à la construction de valeurs culturelles inégalement accessibles. Aussi, selon la philosophe, il est

---

<sup>2</sup> L'autrice a traduit en français les citations des textes en anglais ou en italien.

nécessaire de reconnaître la ‘fausse antithèse’ entre redistribution et reconnaissance, intégrant ainsi ces deux aspects dans un cadre unique qu’elle appelle une ‘conception bivalente de la justice’. Pour atteindre ce qu’elle appelle ‘l’égalité participative’, il faut donc au moins deux conditions, comme le suggère Fraser (1998, p. 5) :

Premièrement, la distribution des ressources matérielles doit être telle qu’elle assure l’indépendance et la “voix” des participants. Deuxièmement, les modèles culturels d’interprétation et d’évaluation institutionnalisés expriment un respect égal pour tous les participants et garantissent des chances égales d’atteindre l’estime sociale. Ces deux conditions sont nécessaires à la parité participative.

Fraser (1998) nous invite donc à dépasser un ‘dualisme substantiel’, qui traite la redistribution et la reconnaissance comme deux sphères distinctes de la justice, l’une appartenant à la sphère économique, l’autre à la dimension culturelle. Au contraire, il est nécessaire d’adopter un ‘dualisme perspectif’, en reconnaissant que la justice sociale appartient simultanément aux sphères économique et culturelle, en dépassant cette dichotomie trompeuse.

Or, une question se pose : quel est le rôle de la composante environnementale dans tout cela ? Quelle est la relation entre justice sociale et justice environnementale ?

Comme dans le cas de la justice sociale, la justice environnementale s’est retrouvée dans une impasse définitionnelle. La première génération de recherches sur la justice environnementale a vu le jour dans les années 1980, lorsqu’une communauté afro-américaine à faible revenu a protesté contre une décharge de déchets toxiques controversée à Warren County (Caroline du Nord, É.-U.). Ces protestations ont symboliquement lancé le mouvement national de justice environnementale (McGurty, 2000), suivi par le premier sommet national de leadership des Afro-Américaines en 1991 qui a articulé un éventail beaucoup plus large de préoccupations dans les principes de justice environnementale. Quelques années plus tard, le décret 12898 de l’ancien président Clinton (1994) a fait en sorte que la justice environnementale devienne le terme privilégié également dans d’autres agences fédérales des États-Unis (Holifield, 2001, p. 80). Bien que le concept de justice environnementale ait été formellement diffusé de manière institutionnelle aux États-Unis, il existe de nombreux mouvements dans le monde qui en poursuivent les principes. Ces mouvements ont été accompagnés d’une importante production scientifique complémentaire (Ikporukpo, 2004; Pellow & Brulle, 2005; Mvondo, 2006). Comme pour le concept de justice sociale, le concept de justice environnementale est composé de deux dimensions principales : la dimension distributive, qui fait référence à la répartition de la qualité environnementale entre les différentes communautés, et la dimension procédurale, qui fait référence à l’accès des citoyens aux processus décisionnels qui affectent leur environnement (Holifield, 2001). Dans ce cas également, il faut donc croiser la question de la répartition avec celle de la reconnaissance.

Schlosberg (2004), par exemple, soutient que la reconnaissance des diverses identités culturelles dans un pluralisme critique est une condition préalable à l’entrée dans le système de distribution de la justice environnementale. Cette question avait déjà été partiellement soulevée quelques années auparavant par Egan (2002), qui a introduit le terme ‘environnementalisme subalterne’

(*subaltern environmentalism*), suggérant un lien entre race, classe et questions environnementales. Dès aujourd’hui, on reconnaît donc l’intersectionnalité entre les motivations économiques, sociopolitiques et culturelles dans l’analyse de la justice (ou injustice) socio-environnementale (Mohai et al., 2009).

Malgré le fait qu’il y a quelques décennies, certains chercheurs ont nié la possibilité de trouver des intersections entre justice environnementale et sociale—comme dans le cas de Dobson (1998) qui en a déclaré l’incompatibilité, ou Young (1990) qui en a déclaré la futilité en faveur d’une conceptualisation située de la justice—les mouvements qui se sont développés au cours des dernières décennies ont défini des cadres d’action communs en ces deux déclinaisons de justice. En intégrant les questions de race, de classe, de culture et de genre dans le domaine de l’environnement, les militants de la justice environnementale remettent en question l’accent mis par les environmentalistes traditionnels sur la conservation des ressources, afin de réunir ces questions avec celles de justice sociale (Pulido, 1998; Lapointe & Bélanger, 2019). L’approche critique de la justice environnementale, par exemple, étudie la relation entre la race et l’environnement, en adoptant une approche multidisciplinaire qui s’appuie sur plusieurs perspectives, notamment l’écologie politique, la théorie critique de la race, la théorie écoféministe et la théorie anarchiste. Récemment, cette approche a été davantage développée dans le cadre du mouvement *Black Lives Matter* et du problème de la violence d’État (Pellow, 2016). Il est donc nécessaire de commencer à inclure la justice sociale et environnementale dans un même paradigme, celui de la justice socio-environnementale. Ainsi, la question environnementale prend un nouveau sens à travers des dynamiques socio-politiques traditionnellement impliquées dans la construction de la justice sociale. Un paradigme qui, comme l’affirme Agyeman (2006), devrait adopter le concept de ‘durabilité juste’, capable de réunir la nécessité d’assurer une meilleure qualité de vie pour tous, aujourd’hui et à l’avenir, d’une manière juste et équitable, tout en vivant dans les limites naturelles des écosystèmes. En effet, malgré le fait que le concept de durabilité a été critiqué par plusieurs études parce qu’il a été récupéré sous différentes formes par le discours néolibéral – du concept de durabilité faible, fortement anthropocentrique et techno-optimiste (Ehrenfeld, 2014), au concept de capitalisme raisonnable (Beaurain et al., 2010)—le reconsidérer à la lumière du discours de justice socio-environnementale pourrait donner une nouvelle perspective sur les liens entre les risques environnementaux, l’accès aux ressources, les défis socioculturels et les nouveaux espaces de participation politique et d’autodétermination des différentes communautés.

## ***2.2 Les Potentialités de L’innovation Sociale pour la Justice Socio-environnementale***

Parmi les limites que certains auteurs soulignent au sujet de la justice socio-environnementale, il émerge la difficulté de trouver des solutions communes capables de répondre à des situations d’injustice. Même lorsque ces situations sont documentées, les politiques ne sont souvent pas suffisantes pour apporter des solutions socialement acceptables. C’est là qu’intervient l’innovation sociale, qui propose des solutions collectives aux problèmes sociaux émergents, tout en étant politiquement viable. Comme Mohai et al. (2009, p. 407) le disent, « les solutions, telles que la relocalisation des communautés affectées, qui est si ardemment recherchée par certains groupes locaux de justice environnementale, sont elles-mêmes socialement et économiquement perturbatrices, et ces solutions sont rarement satisfaisantes dans leurs résultats ». Il faut donc s’intéresser aux mouvements sociaux ainsi qu’aux nouvelles collaborations qui naissent au sein de la société civile et de l’économie sociale pour comprendre le

rôle des acteurs sociaux dans le soutien concret aux principes de la justice socio-environnementale (Holifield, 2001). C'est précisément dans ce champ d'action que l'innovation sociale entre en jeu.

Mais, plus précisément, quel rôle l'innovation sociale peut-elle jouer par rapport à la justice socio-environnementale ? Pour répondre à cette question, nous proposons trois clés d'interprétation. La première est axée sur la nécessité de définir le problème social spécifique auquel nous voulons répondre. Le second concerne la dimension politique, c'est-à-dire la capacité des acteurs sociaux à proposer des solutions capables de répondre aux principes de justice socio-environnementale au-delà des solutions apportées par l'État et/ou le marché. La troisième, enfin, est liée aux relations intrinsèques qui existent entre l'innovation sociale et le concept de durabilité.

En ce qui concerne le premier point, tout comme dans le cas de l'innovation sociale, les situations d'injustice sociale ou environnementale sont également liées à un ou plusieurs besoins sociaux non satisfaits (Harvey, 2010/1973). Les deux sont donc étroitement liés à des situations d'exclusion, de marginalisation spatiale et sociale, d'insatisfaction liée à la qualité de vie et à l'inégal accès aux ressources, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles aspirations et valeurs ou de nouveaux besoins. Le plus souvent, ces besoins ne sont pas pris en compte par les politiques publiques ou ne trouvent pas de réponses dans les économies de marché traditionnelles ; voire, ils ne sont que partiellement satisfaits, ce qui crée des marges dans lesquelles des acteurs innovants de la société civile peuvent intervenir. L'innovation sociale peut donc constituer le tissu collaboratif à partir duquel une condition spécifique d'injustice est avouée et peut être prise en charge par les sujets impliqués (Sze & London, 2008). En effet, bien souvent, l'innovation sociale naît précisément d'une situation d'injustice, devenant ainsi un levier d'action collective.

Par conséquent, l'identification d'un problème lié à la justice sociale et environnementale est liée à la possibilité concrète de trouver des solutions innovantes à ces problèmes. Souvent, de nouveaux acteurs s'activent directement pour promouvoir des critères de justice sociale et environnementale en réponse à une crise de confiance envers les autorités traditionnelles (Tyler & Smith, 1998). À cet égard, le concept de 'politique contentieuse' (*contentious politics*) (Tilly & Tarrow, 2006), qui réunit l'État, la science et les mouvements sociaux dans la formation et la lutte pour une justice socio-environnementale, est certainement intéressant. Cette vision est très proche de la question de la communauté de justice, qui implique de nouveaux rapports épistémologiques où la frontière entre humain et plus qu'humain devrait être mise en question, tout en considérant la répartition socio-spatiale inégale des risques, ainsi que l'accès aux ressources, la demande de participation à la politique environnementale et les aspects de la reconnaissance socioculturelle (Weißermel & Chaves, 2019). Dans ce contexte, l'innovation sociale nous apprend que la société civile peut également jouer un rôle dans l'identification de solutions alternatives aux problèmes sociaux émergents.

Cette définition appartient à une approche 'émancipatrice' de l'innovation sociale, définie comme l'approche euro-canadienne (Moulaert & MacCallum, 2019), qui encadre les innovations sociales comme des processus et des pratiques qui soutiennent des sociétés plus inclusives et durables, tout en remettant en question la marginalisation et l'exclusion. L'innovation sociale peut donc être définie comme :

Un service, un produit, un processus, une manière d'agir qui vient d'une base locale et qui est diffusée collectivement, afin de produire des

bénéfiques pour la société et le territoire où elle est générée. Ces actions naissent de la nécessité de répondre à un problème émergent ou non encore satisfait, et présupposent un horizon culturel partagé, qui s'exprime à travers la capacité créative des sujets qui y participent. (Moralli, 2019, p. 33)

Klein (2014, p. 128) explique bien « l'effet structurant de l'action collective » par ce qu'il définit comme un « dynamisme local ». Un dynamisme qui trouve son origine dans les actions locales et qui implique la mobilisation de ressources internes et externes. Il s'agit donc d'un processus où les conflits potentiels sont abordés et négociés, et qui aboutit à ce que Klein (2014) appelle la 'conscience collective'. Lorsqu'on parle de justice socio-environnementale, ce dynamisme local est encore plus important, car les relations entre les acteurs sociaux peuvent changer et de nouvelles voies de solidarité et d'action collective peuvent apparaître. En effet, comme l'affirment Sze et London (2008, p. 1347) :

Alors que la littérature sur la justice environnementale est étroitement liée aux pratiques sociales, culturelles et politiques des mouvements sociaux, cette relation peut être mutuellement enrichissante, car la théorie et la pratique s'alimentent mutuellement dans un modèle de *praxis* sociale. Une telle *praxis* peut permettre un mode d'organisation communautaire plus critique et plus attentif, mais aussi une pratique de la théorisation qui est ancrée dans les réalités vécues des personnes, des lieux et des problèmes réels, et non pas simplement des abstractions de ces derniers.

L'innovation sociale nous enseigne donc l'importance cruciale du rôle des acteurs de première ligne et des organisations de base lorsqu'il s'agit de justice sociale et environnementale (Mohai et al., 2009). Cependant, il est important qu'il n'y ait pas de désresponsabilisation des organes politiques. L'innovation sociale ne doit pas seulement être considérée comme une solution, un compromis entre des propositions socialement acceptables. En d'autres termes, il ne faut pas y voir une désresponsabilisation de l'acteur et des politiques publiques face à une plus grande responsabilité de la société civile, du troisième secteur ou de l'économie sociale. Au contraire, elle doit être considérée comme un écosystème capable de trouver des espaces de dialogue et d'action fondés sur l'effort commun pour résoudre une situation d'injustice socio-environnementale. Dans ce processus, l'acteur public ne doit pas disparaître, mais se transformer en un facilitateur de connexions, de capital et de synergies.

Enfin, l'intégration entre justice sociale et environnementale se reflète dans la relation existante entre innovation sociale et durabilité. Selon Mehmood et Parra (2013), innovation sociale et durabilité sont deux concepts qui peuvent se renforcer mutuellement, notamment en ce qui concerne la relation entre la dimension sociale des actions durables et l'innovation sociale elle-même. En fait, selon certains auteurs, la recherche n'a pas exploré suffisamment la dimension sociale de la durabilité, qui se concentre principalement sur la question redistributive et intergénérationnelle et peu sur la dimension relationnelle (Ballet et al., 2004). Ce qui ferait défaut serait, tout d'abord, une gestion adéquate de la gouvernance de la durabilité et une compréhension des

relations existant dans le corps social, en particulier entre société civile, entreprises et secteur public. Au lieu de la considérer comme un quatrième pilier complétant le fameux ‘triangle de la durabilité’, la gouvernance devrait donc être considérée comme le moteur de la durabilité, capable de relier les actions des acteurs responsables. Selon Parra (2013, p. 146) :

En combinant la durabilité sociale avec l’innovation sociale, on rappelle, d’une part, l’enracinement social des relations de gouvernance ; d’autre part, les valeurs et les choix normatifs qui caractérisent l’action collective vers l’équité dans la satisfaction des problèmes sociaux et les formes intégratives de la durabilité socio-écologique.

Dans une perspective de durabilité, notons également la capacité créative et réflexive (Beck et al., 1994) des acteurs sociaux qui montre comment l’innovation peut être considérée comme une forme de durabilité sociale, d’autant plus qu’elle trouve précisément son origine dans un contexte de crise ou de reconfiguration des arrangements sociaux existants. La dimension de durabilité sociale en tant que gouvernance symbolise le fil qui ouvre la question des personnes responsables du pilotage des dynamiques sociétales durables, tout en considérant la possibilité de participation de la part de la société civile à ces décisions. Ce faisant, elle renforce les intersections non seulement entre les univers de la distribution et de la reconnaissance, comme le suggère Fraser (1998), mais aussi entre les formes de justice sociale et environnementale.

### **3.0 Vulnérables ou Innovantes ? Les Zones Rurales Italiennes Entre Passé et Avenir**

Bien que les premiers mouvements pour la justice socio-environnementale soient nés dans des contextes urbains (Sze & London, 2008), au cours des dernières décennies, cette question a impliqué de nouvelles populations et problématiques, ainsi que de nouveaux lieux et sites d’études. Parmi ceux-ci, les zones rurales représentent un champ d’analyse intéressant au regard de ce que Harvey (2010/1973, p. 11) définit comme la justice sociale territoriale, où les aspects environnementaux et sociaux rejoignent le thème de la marginalité/centralité territoriale. Selon Harvey, il existe deux principes liés à la justice sociale territoriale: (1) la répartition des revenus doit être telle que (a) les besoins de la population de chaque territoire soient satisfaits, (b) les ressources soient réparties de manière à maximiser les effets multiplicateurs interterritoriaux, et (c) des ressources supplémentaires soient allouées pour aider à surmonter les difficultés particulières découlant de l’environnement physique et social ; (2) les mécanismes (institutionnels, organisationnels, politiques et économiques) doivent être tels que les perspectives des territoires le moins favorisés soient les plus amples possible. Pour résumer, Harvey suggère qu’il existe une nécessité de décliner le thème de la justice socio-environnementale dans le cas des zones rurales, en tenant compte des inconvénients éventuels auxquels ces zones sont souvent confrontées. En effet, tout en reconnaissant le caractère spécifique des zones rurales dans le monde et la dépendance de sentier du développement local (Hillier et al., 2004), ces territoires sont souvent caractérisés par divers défis sociaux, économiques et environnementaux. Parmi les principales vulnérabilités, on cite le dépeuplement, le rétrécissement des secteurs économiques traditionnels, le manque d’emplois, d’infrastructures et de services, la marchandisation ou la folklorisation culturelle, entre autres.

En Italie, par exemple, ces zones ont connu un changement important depuis la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'extraordinaire croissance économique et industrielle s'est répandue de manière inégale dans la péninsule. En effet, si d'une part un très grand nombre de villes et de systèmes locaux, dans ces années, ont connu une augmentation indéniable du bien-être, d'autre part, ce bien-être s'est manifesté avec des intensités très différentes. Un exemple frappant est le dépeuplement de la plupart des zones de montagne : par rapport à une croissance nationale de 12 millions d'individus de 1951 à 2011, la montagne a perdu presque 1 million d'habitants dans la même période. Par conséquent, non seulement la majorité des zones alpines et apennines n'a pas bénéficié de la tendance démographique positive de l'après-guerre, mais elle a également perdu une partie de sa population. À la fin des années 1980, après quatre décennies de développement économique intense, l'Italie se caractérisait donc d'une part par une multitude de centres urbains, grands et petits, au dynamisme social et économique élevé, et d'autre part par des agglomérations plus petites et de plus en plus périphériques. Une 'Italie mineure' appauvrie en biens et services publics avec des écoles qui se vident, des jeunes qui émigrent et une population vieillissante. À cela il faut ajouter que la présence de ce vaste territoire désanthropisé et contrasté avec les systèmes urbains en croissance a été mise au second plan dans le discours public par rapport aux différences de développement Nord-Sud.

En outre, il ne faut pas oublier que ces zones abritent 23% de la population italienne, couvrant une vaste superficie du territoire national (60%) et à environ la moitié des municipalités italiennes. Bien que ces zones occupent une partie importante du territoire national, elles sont caractérisées par une série de problèmes. La marginalisation socio-économique et le vieillissement de la population dans ces zones ont commencé depuis les années du boom économique et se poursuivent de manière ininterrompue, bien qu'avec une intensité variable. Dans le même temps, les causes et les effets de cette marginalisation sont dus à l'absence d'économies d'agglomération, au manque de densité et au manque d'accessibilité qui rendent plus difficiles la réalisation d'activités économiques et la fourniture de services essentiels, générant un processus de causalité circulaire négative. En outre, une large partie de ces territoires sont inaccessibles, dépourvus de services publics essentiels et souvent dotés d'infrastructures et de connexions technologiques médiocres. En fait, ces villages se sont progressivement vidés en raison des difficultés liées à l'éloignement des services et des rares opportunités d'emploi offertes. Il est donc nécessaire de prendre en compte les coûts, comme les ressources publiques nécessaires pour rendre ces zones réellement accessibles, mais aussi le coût individuel et social, environnemental et économique de la dispersion résidentielle. Il convient donc de s'intéresser aux nouvelles géographies du bien-être et de la pauvreté qui se superposent et compliquent les problématiques territoriales existantes, tout en essayant de promouvoir une justice sociale territoriale plus équitable.

Dans le même temps, les zones rurales italiennes ne sont pas restées immobiles. Malgré les limites dues, dans de nombreux cas, à un manque d'infrastructures, de services, d'opportunités sociales et d'emploi, ces zones se sont souvent révélées être des lieux d'innovation sociale et de résilience (Norris et al., 2008). En effet, c'est parfois précisément à partir de ces défis que les communautés locales ont pu développer de nouvelles dynamiques locales et collectives. Dans cet esprit, l'innovation sociale est également considérée comme un moteur important du succès du développement rural (Neumeier, 2017). Ces particularités ont été prises en compte en Italie par la Stratégie nationale pour les zones internes (Strategia Nazionale Aree Interne [SNAI]), lancée au cours de la

période 2014–2020. La SNAI est née en 2014 à la suite de séminaires qui reconnaissaient le caractère polycentrique du pays, dans un contexte où la Commission européenne commençait à se rendre compte de l’urgence de combattre le phénomène de dépeuplement de zones entières du continent. Cette stratégie vise à inverser la tendance démographique négative par l’identification de zones particulièrement ouvertes et innovantes. Parmi ses activités principales, on trouve la promotion du marché local. Cela concerne l’agroalimentaire, la culture, le tourisme, mais aussi la refondation de la citoyenneté. Ce dernier point implique d’améliorer l’offre de services de base (école, santé, mobilité et réseau numérique principalement), l’accessibilité et l’attractivité de ces zones. À ce jour, la SNAI a identifié 72 zones de projet (Comité technique zones internes, 2019)<sup>3</sup> qui représentent des territoires particulièrement innovants et capables d’activer de façon durable les ressources locales.

#### **4.0 Le Pouvoir Transformateur de L’innovation Sociale Pour un Développement Plus Juste des Zones Rurales**

Comme le souligne Neumeier (2017, p. 37), l’innovation sociale « peut considérablement améliorer la qualité de vie des citoyens dans les zones rurales vulnérables au changement démographique ». L’innovation sociale peut donc être utile dans la poursuite d’un développement social et environnemental plus juste de ces territoires. Tout d’abord, l’innovation sociale peut produire ou conditionner l’amélioration du capital social (Edwards-Schachter et al., 2012), notamment en soutenant une collaboration communautaire entre différents acteurs qui partagent un objectif commun. Par conséquent, selon Moulaert et ses collaborateurs (2013), l’innovation sociale consiste à améliorer la position sociopolitique des individus et, plus généralement, leur accès aux ressources afin de pouvoir répondre à des besoins émergents ou non satisfaits en prenant part aux processus décisionnels. Cela se transforme souvent dans des dynamiques d’*empowerment* (Moulaert et al., 2005). Ainsi, la résilience de la communauté émerge « [d’] un ensemble de capacités d’adaptation en réseau » (Norris et al., 2008, p. 135), où un rôle fondamental est joué par le capital social, strictement lié au développement d’un sens de la communauté, d’un sentiment d’attachement au lieu qui facilite la participation des citoyens. Cela peut donc émerger lorsque les gens sont en mesure d’assumer à la fois le pouvoir et les responsabilités partagées en s’engageant dans la vie publique au niveau communautaire, soutenant ainsi un développement local plus équitable.

Cette conception de l’innovation sociale implique que l’*empowerment* et l’apprentissage collectif soient à la fois des sources et des résultats du bien-être (Dro & Therace, 2011). Comme le suggère Neumeier (2017, p. 37) :

La facilitation de nouvelles formes d’action collaborative est fondamentale pour le développement rural au niveau local/régional. Ainsi, l’innovation sociale peut aider les communautés à répondre aux problèmes locaux, à effectuer des changements durables et à réagir aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Donc, ces processus d’apprentissage collectif coïncident avec une capacité collective à s’adapter à une situation de privation et de marginalité et aboutissent à un effort collectif de promotion d’environnements plus justes, où les communautés deviennent les acteurs principaux du changement.

---

<sup>3</sup> <https://www.agenziacoesione.gov.it/strategia-nazionale-aree-interne/>

Une brève présentation de deux exemples peut nous aider à mieux comprendre les interconnexions entre les questions environnementales, les vulnérabilités sociales et le pouvoir de transformation de l'innovation sociale dans les zones rurales. Ces deux pratiques socialement innovantes ont été choisies, car elles représentent deux cas emblématiques de lutte contre l'abandon des terres rurales par un accès plus équitable aux ressources locales et une gestion territoriale coopérative. En effet, dans ces deux exemples, les aspects sociaux et environnementaux s'expriment à travers la participation active de la communauté locale, une utilisation alternative des ressources locales et la création de formes de gestion du territoire qui permettent à la communauté de faire face au dépeuplement qui caractérise de nombreuses zones rurales italiennes. La brève présentation des deux études de cas est basée sur deux recherches qualitatives menées au cours des trois dernières années pour analyser le rôle des innovations sociales dans les zones rurales en Italie. Bien que cet article ne soit pas une contribution empirique, son but est d'ancrer les réflexions théoriques centrées sur l'importance de l'innovation sociale pour la justice socio-environnementale des zones rurales avec deux cas concrets capables de montrer ces relations. Ces exemples sont ici présentés selon les trois principaux aspects qui relient l'innovation sociale à la justice socio-environnementale dans les contextes ruraux, introduits dans la première partie de cet article : (1) le besoin social/environnemental perçu par la communauté ; (2) les processus relationnels et collectifs mis en œuvre par la communauté pour répondre à ces besoins ; (3) les aspects liés à la durabilité, conçue dans son rôle multidimensionnel.

#### ***4.1 Les Coopératives Communautaires : Nouveaux Instruments Pour le Développement Rural***

Quoique ce terme ait été introduit récemment, en réalité les coopératives communautaires ont une origine ancienne, comme le démontre le cas des coopératives électriques historiques. Comme leur nom l'indique, les coopératives communautaires (*cooperative di comunità*) fournissent des biens d'intérêt général à toute une communauté, ce qui est essentiel pour sa survie et sa continuité dans le temps. L'objectif des coopératives communautaires est de répondre, avant tout, aux besoins de ses citoyens :

Lorsque nous parlons de communauté, nous n'entendons pas n'importe quel groupe de personnes ayant des intérêts similaires, mais une communauté de "résidents sur un territoire", dont l'intérêt pour le bien/service découle du fait qu'ils vivent dans ce lieu, et non de besoins professionnels ou sociaux particuliers. (Mori, 2015, p. 256)

L'une des principales caractéristiques des coopératives communautaires est qu'elles offrent les biens produits à tous les membres potentiellement intéressés de la communauté, même s'ils ne sont pas membres de la coopérative, car l'objectif est de créer des bénéfices pour la communauté dans son ensemble. En résumé, « les coopératives communautaires sont celles qui répondent à trois exigences : elles sont contrôlées par des citoyens (communautés), elles offrent ou gèrent des biens communautaires et elles garantissent un accès non discriminatoire à tous les citoyens » (Mori, 2015, p. 257). Enfin, un autre élément qui distingue les coopératives communautaires les plus récentes concerne la création de biens dans des secteurs très différenciés : de la fourniture d'énergie, aux services bancaires (certaines coopératives communautaires ont même leur propre monnaie locale), de services éducatifs aux services sociaux ou aux activités culturelles et touristiques. Ce qui ressort est certainement que cette

forme coopérative a permis dans de nombreux cas de promouvoir un développement rural socialement et environnementalement juste, en croisant les spécificités territoriales avec un accès équitable aux ressources locales et une redistribution plus juste des bénéfices créés par la coopérative parmi ses membres. Comme le suggère par exemple Mori (2015, p. 263), dans ces cas :

La propriété des entreprises par les usagers, ajoutée à une gouvernance démocratique, permettent un accès direct des membres-citoyens aux informations internes et cela peut réduire, voire éliminer, les asymétries d'information sur la qualité du service (particulièrement pertinent dans des domaines tels que les soins de santé, la gestion des déchets, etc.).

Enfin, cette forme de coopérative facilite également la création de relations réciproques entre ses membres, renforçant ainsi le tissu social local et réussissant parfois à contrer des phénomènes qui caractérisent de nombreuses zones rurales, comme le dépeuplement.

La coopérative communautaire des Briganti di Cerreto<sup>4</sup> située à Cerreto Alpi, dans les Apennins entre la Toscane et l'Émilie-Romagne, peut représenter un cas exemplaire en ce sens. Caractérisée par un dépeuplement progressif qui, au cours des cinquante dernières années, a porté la population locale résidant effectivement tout au long de l'année à un maximum de soixante-dix personnes, la communauté locale a décidé de réagir et de combattre l'abandon du village, ainsi que le manque d'opportunités économiques et l'effritement du tissu social en créant une coopérative. Cette dernière est née en 2003, de la volonté d'un groupe de jeunes habitants de redévelopper et de mettre en œuvre des activités locales, au bénéfice de l'environnement et de la communauté. Les activités sur lesquelles la coopérative a décidé de se concentrer sont de trois types : les services forestiers, et en particulier les services environnementaux et d'entretien du territoire (par exemple, le nettoyage et l'entretien des châtaigneraies, le nettoyage ou l'ouverture de chemins ruraux, les petits travaux de construction, etc.), la commercialisation de produits forestiers et de sous-bois typiques du territoire (par exemple : champignons, truffes, baies, fromages locaux, etc.), et les services touristiques, y compris l'accueil communautaire et les services éducatifs pour le tourisme scolaire. La coopérative communautaire a donc su graduellement stimuler les mécanismes villageois de reproduction sociale par une gestion autonome du territoire, en soutenant le développement par le tourisme durable et, en même temps, en valorisant l'identité historique, sociale et culturelle locale. Les activités de la coopérative ont engendré un double avantage, celui de soutenir non seulement le développement économique, mais aussi de soutenir le développement socioculturel en soudant les relations entre les membres de la communauté et en créant de nouvelles collaborations. Enfin, la forme de la coopérative communautaire a donné aux jeunes la possibilité de travailler sur leur propre territoire, en résistant à la nécessité d'émigrer vers des centres urbains grâce à la création de nouvelles opportunités d'emploi dans les secteurs forestier et touristique. Sous cet angle, cette expérience représente un mode inédit de développement rural, mais aussi de cohésion sociale, capable de créer des synergies en valorisant l'existant grâce à des activités durables non seulement d'un point de vue social et culturel, mais aussi environnemental (comme dans le cas de la vente de produits locaux à travers la filière courte). La chose relativement nouvelle à Cerreto Alpi est que l'appartenance et l'identité de la communauté locale sont renforcées, toute en supportant un développement alternatif et

---

<sup>4</sup> Voir <https://www.ibrigantidicerreto.com/>

autodéterminé, sans grands traumatismes ou fractures. Un développement qui, en ce sens, peut certainement être appelé durable (Spillare, 2016).

#### **4.2 Projets Innovants Entre Diversité et Développement Rural**

Dans le contexte italien, il existe plusieurs expériences innovantes qui combinent le thème de l'accueil des migrants et des demandeurs d'asile avec celui du développement des zones rurales et de montagne (Perlik et al., 2019). Si on se concentre sur les initiatives qui tentent d'offrir des modèles d'inclusion conformes aux principes de justice sociale et environnementale, et qui essaient de contrecarrer les conditions d'exploitation et de marginalité qui affectent souvent les migrants dans les zones rurales, nous verrons que beaucoup de ces initiatives émergent des activités entourant l'accueil des nouveaux arrivants et s'élargissent ensuite à d'autres domaines d'activité. Beaucoup de ces initiatives sont nées de la nécessité de combler les carences du système d'accueil italien, en garantissant le droit au logement, en bonifiant les services d'intégration (cours de langue, formation professionnelle, socialisation) et, pour certaines d'entre elles, en promouvant un modèle d'accueil secondaire à petite échelle fournissant des appartements pour quatre ou cinq personnes dans des villages ruraux. Cependant, surtout à la suite des Décrets de Sécurité (*Decreti Sicurezza*) qui ont réduit les fonds pour l'intégration (en 2018), ces initiatives sont à la recherche de nouveaux modèles d'auto-développement capables de valoriser, d'une part, la richesse de la diversité culturelle et, d'autre part, de combiner les besoins de la communauté locale avec ceux de l'accueil des migrants et des demandeurs d'asile, en générant parfois des services communautaires intégrés. Enfin, ces initiatives se réfèrent à différents domaines d'intervention du développement local durable : de l'agriculture biologique au tourisme, de l'artisanat local à la valorisation du territoire, en contribuant à créer un panorama varié d'expériences, du sud au nord de l'Italie.

Parmi les diverses initiatives qui cherchent à combiner une approche interculturelle et le développement local, on trouve le cas de K-Pax<sup>5</sup>. K-Pax est une coopérative sociale à but non lucratif fondée en 2008 par un groupe des personnes qui travaillaient dans des structures d'accueil des migrants qui souhaitaient créer un ensemble de projets visant à fournir une assistance aux demandeurs d'asile, aux réfugiés, aux mineurs et aux adultes en difficulté. Les principales activités menées par la coopérative concernent la promotion du logement social pour les catégories considérées comme vulnérables, les activités visant à promouvoir l'intégration sociale et culturelle des citoyens étrangers et des groupes vulnérables et, enfin, les activités de formation. L'objectif principal de la coopérative sociale est de soutenir la création de projets et de communautés inclusives et d'ouvrir des espaces de dialogue en incluant des voix plurielles. Parmi les projets de la coopérative, un cas particulièrement réussi est représenté par l'Eco World Hotel Giardino à Breno, dans la province de Brescia en Lombardie. Ce projet a été mis au point par des jeunes du territoire, grâce à la collaboration de plusieurs organisations de la région de Val Camonica. La rénovation et l'ouverture d'un hôtel destiné au cyclotourisme, ainsi qu'un projet de recyclage de vêtements usagés ont permis non seulement de soutenir l'insertion professionnelle des réfugiés, mais aussi de financer des opérations d'aide sociale locale pour le soutien des femmes sans emploi et des familles en difficulté. Toutes les entreprises impliquées directement ou indirectement dans les activités hôtelières (la blanchisserie, la restauration, etc.) sont également des entreprises locales, de sorte que la coopérative a renforcé le tissu entrepreneurial local à travers ces collaborations inédites. Enfin, en 2021, la coopérative

---

<sup>5</sup> Voir <https://www.k-pax.eu/>

envisage de développer un *bio-district* en collaboration avec des entreprises de production locales, visant à promouvoir les produits biologiques et la récupération et la transformation des céréales locales. Grâce à ces activités, la coopérative a donc réussi à promouvoir les richesses locales tout en portant une attention particulière aux enjeux sociaux et environnementaux de même qu'à ceux soulevés par la mise en place d'une économie durable.

## 5.0 Remarques Finales

Cet article cherchait à offrir une réflexion théorique sur les intersections entre justice socio-environnementale et innovation sociale en termes de développement des zones rurales. La première partie de cette contribution s'est concentrée sur le concept de justice socio-environnementale et sur la façon dont des chemins conceptuels communs peuvent être tracés avec le concept d'innovation sociale et de durabilité. Cette partie s'est ouverte sur un examen critique des deux concepts de justice sociale et de justice environnementale, en les abordant du point de vue de différents auteurs, afin de comprendre leur signification théorique, mais aussi en termes de pratiques quotidiennes. Ce qui a été proposé, c'est un horizon conceptuel qui réunit à la fois le concept de justice environnementale et de justice sociale, et qui inclut à la fois le domaine économique de la redistribution et le domaine socioculturel de la reconnaissance (Fraser, 1998). Ce n'est donc qu'en considérant ces dimensions de manière complémentaire qu'il est possible d'assurer une meilleure qualité de vie pour tous, tout en tenant compte des besoins de l'environnement naturel (Agyeman, 2006).

Ensuite, on est passé à une réflexion sur le rôle de l'innovation sociale dans la justice socio-environnementale, en se concentrant sur les nouvelles collaborations qui peuvent naître au sein de la société civile et de l'économie sociale pour comprendre quel est le rôle des acteurs sociaux dans le soutien concret de ces processus (Holifield, 2001). Après avoir analysé le potentiel de 'l'effet structurant de l'action collective locale' à travers le 'dynamisme local' (Klein, 2014), l'article a suggéré que l'intégration de la justice sociale et environnementale peut se refléter dans la relation existante entre innovation sociale et durabilité. En effet, s'il est développé en réponse aux principes de justice environnementale et sociale, il est nécessaire que le concept de durabilité se concentre non seulement sur les questions redistributives et intergénérationnelles, mais aussi sur les questions relationnelles (Mehmood & Parra, 2013).

La deuxième partie de l'article a placé cette réflexion dans le contexte des zones rurales, et en particulier des zones rurales italiennes. Bien que ces zones soient caractérisées par une série de problèmes essentiellement liés au dépeuplement et à l'absence de certains services et infrastructures essentiels, elles se révèlent être, dans certains cas, des zones riches en ressources et ouvertes à l'expérimentation. Les zones rurales sont ainsi transformées en contextes de développement potentiel de l'innovation sociale, capables de répondre de manière innovante aux principes de justice sociale et environnementale en soutenant le développement local durable.

Les deux exemples présentés montrent comment certaines initiatives d'innovation sociale durable peuvent être transformées en nouvelles opportunités de développement pour les territoires ruraux. Les coopératives communautaires, comme les initiatives qui allient accueil des migrants et développement durable, activent des processus dans lesquels la communauté prend elle-même l'initiative de répondre à ses besoins : elle n'est plus seulement bénéficiaire, mais aussi actrice directe. Au cœur de ces initiatives se trouve donc

la participation des citoyens à la gestion des services d'intérêt général. Pour cette raison, elles peuvent être comprises comme des formes de 'citoyenneté active' (Mori, 2015), où les membres de la communauté deviennent des co-fournisseurs actifs de services, tout en créant de nouveaux réseaux territoriaux.

Cette contribution a donc montré comment l'innovation sociale durable peut contribuer au développement de nouvelles perspectives analytiques et de nouveaux champs d'investigation pour l'étude de la justice sociale et environnementale, notamment en raison de sa capacité à se développer par le bas et à intervenir dans les modes d'action des individus et des groupes sociaux, définis territorialement (Klein et al., 2016). Ces groupes reformulent les bases d'une nouvelle justice épistémique (Fricker, 2007), en remettant au centre le pouvoir d'autodétermination des communautés rurales et les aspirations de ce qui est habituellement considéré comme une 'marge'—non seulement les zones rurales, mais aussi les communautés qui les habitent—en termes d'une nouvelle gestion des territoires qui valorise la diversité. Comme nous l'avons vu, ce type d'approche se concentre sur les acteurs sociaux et leur capacité à s'organiser et à trouver des solutions créatives aux défis contemporains liés à la durabilité. La nécessité de promouvoir des actions durables est associée, dans ces cas, à l'émergence de nouvelles collaborations, d'outils de partage, de dynamiques de négociation et d'utilisation de ressources hétérogènes, endogènes et exogènes, ou, dans certains cas, à la (ré)appropriation d'espaces physiques et symboliques visant l'action collective. Lorsque ces processus sont activés, l'innovation sociale est un élément central de la réflexion sur la relation entre nature et société, où la durabilité n'est pas un simple souhait, mais une nécessité inévitable pour tous processus de développement (Hopwood et al., 2005). En partant des réflexions théoriques fournies dans cette contribution, nous avons donc vu que l'innovation sociale pourrait ouvrir de nouvelles perspectives d'interprétation du concept de justice socio-environnementale si elle s'enracine dans les pratiques quotidiennes en termes d'action collective, toute en dépassant la dichotomie entre dimension relationnelle, environnementale et économique et en activant des espaces inédits de collaboration communautaire au niveau local.

## Bibliographie

- Agyeman, J. (2006). *Sustainable communities and the challenge of environmental justice*. New York: New York University Press.
- Alberio, M., & Handfield, M. (2018). Les intervenants face à la problématique de l'accessibilité aux services pour les jeunes ruraux en situation de vulnérabilité. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051403ar>
- Ballet, J., Dubois, J.-L., & Mahieu F. R. (2004). À la recherche du développement socialement durable: concepts fondamentaux et principes de base. *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 3. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1165> **Error! Hyperlink reference not valid.**
- Barry, B. (2005). *Why social justice matters*. Cambridge: Polity.
- Beaurain, C., Maillefert, M., & Petit, O. (2010). Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de John R. Commons ? *Revue Interventions Économiques* [En ligne], 42. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1227>

- Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (Eds.). (1994). *Reflexive modernization: Politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Palo Alto: Stanford University Press.
- Carpentier, N. (2017). The concept of participation: If they have access and interact, do they really participate? In L. Iannelli, & P. Musarò (Eds.), *Performative Citizenship* (pp. 24–49). Rome: Mimesis International.
- Dobson, A. (1998). *Justice and the environment: Conceptions of environmental sustainability and distributive justice*. New York: Oxford University Press.
- Dro, I., & Therace I. A. (Eds.) (2011). *Empowering people, driving change*. Luxembourg: Social innovation in the European Union Publications Office of the European Union.
- Edwards-Schachter, M. E., Matti, C. E., & Alcántara, E. (2012). Fostering quality of life through social innovation: A living lab methodology study case. *Review of Policy Research*, 29(6), 672–692.
- Egan, M. (2002). Subaltern environmentalism in the United States: A historiographic review. *Environment and History*, 8(1), 21–41. <https://doi.org/10.3197/096734002129342585>
- Ehrenfeld, J. R. (2014). *The real challenge of sustainability*. In K. Fletcher, & M. Tham (Eds.), *Routledge handbook of sustainability and fashion* (pp. 75–81). New York: Routledge.
- Fraser, N. (1998). *Social justice in the age of identity politics: redistribution, recognition, participation* (Discussion Paper, 98–108). Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung gGmbH.
- Fraser, N., & Honneth, A. (2003). *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Exchange*. London: Verso.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford: Oxford University Press.
- Harvey, D. (2010). *Social justice and the city*. Athens: University of Georgia Press. (Original work published 1973).
- Hillier, J., Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, Économie, Société*, 6(2), 129–152.
- Holifield, R. (2001). Defining environmental justice and environmental racism. *Urban Geography*, 22(1), 78–90. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.22.1.78>
- Honneth A. (1993). Riconoscimento e disprezzo. Sui fondamenti di un'etica post-tradizionale, Messina: Rubbettino editore. (Original work published 1991)
- hooks, b. (2017). *De la marge au centre : théorie féministe*. Paris: Cambourakis. (Original work published 1984)
- Hopwood, B., Mellor, M., & O'Brien, G. (2005). Sustainable development: mapping different approaches. *Sustainable Development*, 13(1), 38–52. <https://doi.org/10.1002/sd.244>
- Ikporukpo, C. O. (2004). Petroleum, fiscal federalism and environmental justice in Nigeria. *Space and Polity*, 8(3), 321–354. <https://doi.org/10.1080/1356257042000309643>

- Klein, J.-L. (2014). *Innovation sociale et développement territorial*. En J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (pp. 115–139). Toulouse : Érès.
- Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C., & Roy, M. (dir.) (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lapointe, D., & Bélanger, H. (2019). Intersections, économie, pouvoir et identités : une critique chorale de la société. En H. Bélanger, & D. Lapointe (dir.), *Perspectives critiques et analyse territoriale : Applications urbaines et régionales* (pp. 1–17). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- McGurty, E. M. (2000). Warren County, NC, and the emergence of the environmental justice movement: Unlikely coalitions and shared meanings in local collective action. *Society & Natural Resources*, 13(4), 373–387. <https://doi.org/10.1080/089419200279027>
- Mehmood, A., & Parra, C. (2013). Social innovation in an unsustainable world. In F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood, & A. Hamdouch (Eds.), *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research* (pp. 53–66). Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar.
- Miller, D. (2001). *Principles of Social Justice*. Cambridge: Harvard University Press.
- Mohai, P., Pellow, D., & Roberts, J. T. (2009). Environmental justice. *Annual Review of Environment and Resources*, 34, 405–430. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-082508-094348>
- Moralli, M. (2019). *Innovazione sociale. Pratiche e processi per ripensare le comunità* (Social innovation. Practices and processes to rethink communities). Milan: FrancoAngeli.
- Moralli, M., & Allegrini, G. (2020). Crises redefined: towards new spaces for social innovation in inner areas? *European Societies*, 23, S831–S843. <https://doi.org/10.1080/14616696.2020.1841263>
- Mori, P. A. (2015). Le cooperative di Comunità (Community cooperatives). In Euricse (dir.), *Economia cooperativa, Rilevanza, evoluzione e nuove frontiere della cooperazione italiana, Terzo Rapporto Euricse* (Cooperative economy. Relevance, evolution and new frontiers of Italian cooperation) (pp. 245–267). Trento, Italy: Euricse.
- Moulaert, F., & MacCallum, D. (2019). *Advanced introduction to social innovation*. Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar.
- Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., & Hamdouch, A. (Eds.) (2013). *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research*. Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar.
- Moulaert, F., Martinelli, F., Swyngedouw, E., & González, S. (2005). Towards alternative model(s) of local innovation. *Urban Studies*, 42(11), 1969–1990. <https://doi.org/10.1080/00207230600963825>
- Mvondo, S. A. (2006). Decentralized forest resources and access of minorities to environmental justice: An analysis of the case of the Baka in southern Cameroon. *International Journal of Environmental Studies*, 63(5), 681–689. <https://doi.org/10.1080/00207230600963825>

- Neumeier, S. (2017). Social innovation in rural development: Identifying the key factors of success. *The Geographical Journal*, 183(1), 34–46. <https://doi.org/10.1111/geoj.12180>
- Norris, F. H., Stevens, S. P., Pfefferbaum, B., Wyche, K. F., & Pfefferbaum, R. L. (2008). Community resilience as a metaphor, theory, set of capacities, and strategy for disaster readiness. *American Journal of Community Psychology*, 41(1–2), 127–150. <https://doi.org/10.1007/s10464-007-9156-6>
- Nussbaum, M. (2002). Capabilities and social justice. *International Studies Review*, 4(2), 123–135. <https://doi.org/10.1111/1521-9488.00258>
- Parra, C. (2013). *Social sustainability: A competing concept to social innovation?* In F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood, & A. Hamdouch (Eds.), *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research* (pp. 142–154). Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar.
- Pellow, D. N., & Brulle, R. J. (Eds.) (2005). *Power, justice, and the environment: A critical appraisal of the environmental justice movement*. Cambridge: The MIT Press.
- Pellow, F. N. (2016). TOWARD A CRITICAL ENVIRONMENTAL JUSTICE STUDIES: Black Lives Matter as an environmental justice challenge. *Du Bois Review-Social Science Research on Race*, 13(2), 221–236. <https://doi.org/10.1017/S1742058X1600014X>
- Perlik, M., Galera, G., Machold, I., & Membretti, A. (2019). *Alpine refugees: Immigration at the core of Europe*. Newcastle upon Tyne, United Kingdom: Cambridge Scholars Publishing.
- Pulido, L. (1998). The sacredness of “Mother Earth”: Spirituality, activism, and social justice. *Annals of the Association of American Geographers*, 88(4), 719–723. <https://doi.org/10.1111/0004-5608.00123>
- Rvans, R., Tshipidis, V., & Aldea-Partanen, A. (dir.) (2011). *Thematic guide nine. Social innovation and sustainable rural development*. Athens: Euracademy Association.
- Schlosberg, D. (2004). Reconceiving environmental justice: Global movements and political theories. *Environmental Politics*, 13(3), 517–540. <https://doi.org/10.1080/0964401042000229025>
- Spillare, S. (2016). Turismo di comunità per il rilancio dei contesti locali marginali: il caso di Cerreto Alpi (Community tourism for the revitalization of marginal local contexts: The case of Cerreto Alpi). *Culture della Sostenibilità*, 17, 46–57. <http://dx.doi.org/10.7402%2FCdS.17.006>
- Sze, J., & London, J. K. (2008). Environmental justice at the crossroads. *Sociology Compass*, 2(4), 1331–1354. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2008.00131.x>
- Taylor, C. (1997). The politics of recognition. *New contexts of Canadian criticism*, 98, 25–73.
- Teti, V. (2011). *Pietre di pane. Un'antropologia del restare* (Bread stones. An anthropology of satying). Macerata, Italy: Quodlibet.
- Tilly, C., & Tarrow, S. (2006). *Contentious politics*. Oxford: Oxford University Press.

- Tyler, T., & Smith, H. J. (1995, March). *Social justice and social movements* (IRLE Working Paper no. 61–95). Berkeley, CA: University of California Berkeley. <http://irle.berkeley.edu/workingpapers/61-95.pdf>
- Van Soest, D. (2001), Review of *Principles of Social Justice* by David Miller. Reviewed by Dorothy Van Soest. *The Journal of Sociology & Social Welfare*, 28(2), Article 12. Available at <https://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol28/iss2/12>
- Weißermel, S., & Chaves, K. A. (2020). Refusing ‘bare life’ – Belo Monte, the riverine population and their struggle for epistemic justice. *Die Erde*, 151(2–3), 154–166. <https://doi.org/10.12854/erde-2020-478>
- Young, I. M. (1990). *Justice and the politics of difference*. Princeton: Princeton University Press.